



INFOS FAMILLES

**Rentrée
2018-2019**

HORAIRES DES ECOLES

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30-11h30/13h15-16h15

Les enfants doivent arriver à l'école entre 8 h 20 et 8 h 30 le matin, et entre 13 h 05 et 13 h 15 l'après-midi.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Si vous souhaitez que votre enfant fréquente l'un des accueils périscolaires ci-dessous, il est obligatoire de l'inscrire au préalable au service Enseignement – Régie à la mairie ou aux CLEMO, selon le service demandé. Vous trouverez ci-joint, toutes les informations nécessaires pour effectuer les inscriptions.

- De 6 h 30 à 8 h 20, l'accueil de vos enfants se fait au pôle enfance. Attention, l'heure d'arrivée de votre enfant doit tenir compte du temps de trajet pour aller à l'école, demandez les horaires à la direction du pôle enfance.
- De 16 h 15 à 19 h 00, le pôle enfance accueillent vos enfants.
- De 16 h 15 à 18 h 45, les CLEMO proposent un accompagnement à la scolarité suivi des activités de loisirs.

RESTAURATION

La restauration scolaire est assurée par la ville.

Les équipes d'animation (Animateurs, Atsem) prennent en charge les enfants dans les écoles maternelles et élémentaires de 11h30 à 13h15.

L'inscription au service Enseignement – Régie est obligatoire.

Un menu unique est proposé aux enfants. Un régime sans porc et/ou sans viande peut-être toléré, uniquement sur présentation d'un courrier signés des deux représentants légaux.

ACCUEIL DE LOISIRS – CLEMO

L'accueil de loisirs est réservé aux enfants scolarisés âgés de 3 à 12 ans. Cette structure fonctionne les mercredis (avec ou sans repas), et pour les vacances scolaires en journée complète ou en demi-journée. **L'inscription au service Enseignement – Régie est obligatoire.**

Les CLEMO (Centre de Loisirs en Milieu Ouvert) accueillent les enfants âgés de 8 à 14 ans et fonctionnent les mercredis et les vacances scolaires de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. Les enfants doivent être autonomes. Rappel : cette structure n'est pas un mode de garde.

L'inscription préalable est obligatoire pour l'accueil de loisirs et les CLEMO.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

- POLE ENFANCE – 84 avenue Gaston Vermeire – 95340 PERSAN

Téléphone : 01.39.37.47.15

Email : accueildeloisirs@ville-persan.fr

- CLEMO Fresnoys : 41 rue André Messager – 95340 PERSAN

Téléphone : 01.30.34.01.81

Email : cleo-fresnoys@ville-persan.fr

- CLEMO Village : Rue Gambetta – 95340 PERSAN

Téléphone : 01.30.34.58.66

Email : cleo-village@ville-persan.fr

- Service Enseignement – Régie : Mairie – 65 avenue Gaston Vermeire – 95340 PERSAN –

INSCRIPTIONS : Téléphone : 01.39.37.48.80 Poste 249, poste 111, poste 131

Email : inscription@ville-persan.fr ; regie-accueil@ville-persan.fr